AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2461
FR0011814938-FS0755

21 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

BOOSTHEAT

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 20 septembre 2021, complété par un courrier reçu le 21 septembre, M. Franck Verrier a déclaré avoir franchi directement et indirectement en hausse, le 17 septembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BOOSTHEAT[1] et détenir, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Naxos Holding SPRL qu'il contrôle, 547 643 actions BOOSTHEAT représentant autant de droits de vote, soit 6,18% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Franck Verrier	131 453	1,48
Naxos Holding SPRL	416 190	4,70
Total Franck Verrier	**547 643**	**6,18**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions BOOSTHEAT sur le marché.

[1] Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris, le 20 septembre 2021.
[2] Sur la base d'un capital composé de 8 859 249 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11.